ILD 12

Les compétences des élèves de collèges sont évaluées à grande échelle et de façon standardisée

ILD 12	La réforme des collèges est progressivement mise en œuvre			
Type d'ILD	**Extensibilité**	**Unité de mesure**	**Montant total alloué (USD)**	**En % du montant total du financement**
Produit	Oui	Texte	(PME) 4, 900, 000	1,32%
Période	**Valeur**		**Montant alloué (USD)**	**Formule**
Valeur de référence	**0**			
Année 1 Janvier-Décembre 2023				
Année 2 Janvier -décembre 2024	RLD 12.1 : MENA a défini sa stratégie nationale d'évaluation standardisée des compétences des élèves au collège		RLD 12.1 : 200,000	LD 12.1 : Décaissement de 200,000 USD pour la définition de la stratégie nationale d'évaluation standardisée des compétences des élèves au collège
Année 3 Janvier-Décembre 2025	RLD 12.2 : MENA a mené une évaluation standardisée des compétences des élèves au collège conformément à sa stratégie et défini une baseline des niveaux de compétences en français et en mathématiques pour les élèves de 5ème.		RLD 12.2: 900,000	RLD 12.2 : Décaissement de 900,000 USD pour la réalisation de l'évaluation nationale standardisée et la définition de la baseline.
Année 4 Janvier -décembre 2026	RLD 12.3 : MENA a mené une évaluation standardisée des compétences des élèves au collège conformément à sa stratégie dont au minimum la classe de 5e		RLD 12.3: 900,000	RLD 12.3 : Décaissement de 900,000 USD pour la réalisation de l'évaluation nationale standardisée
Année 5 Janvier -décembre 2027	RLD 12.4 : MENA a mené une évaluation standardisée des compétences des élèves au collège conformément à sa stratégie dont au minimum la classe de 5e RLD 12.5 : Les élèves de 5ème ont amélioré leurs compétences en français. RLD 12.6 : Les élèves de 5ème ont amélioré leurs compétences en mathématiques		RLD 12.4 : 900,000 RLD 12.5 : 1,000,000 RLD 12.6 : 1,000,000	RLD 12.4 : Décaissement de 900,000 USD pour la réalisation de l'évaluation nationale standardisée. RLD 12.5 : A partir d'une valeur de base définie en année 3, décaissement de 200.000 USD pour chaque point de pourcentage d'amélioration du niveau de compétences en français des élèves de 5ème jusqu'à un maximum de 5 points. RLD 12.6 : A partir d'une valeur de base définie en année 3, décaissement de 200.000 USD pour chaque point de pourcentage d'amélioration du niveau de

			compétences en mathématiques des élèves de 5ème jusqu'à un maximum de 5 points.

ILD 12	**Les compétences des élèves de collèges sont évaluées à grande échelle et de façon standardisée**
Description	Cet ILD encourage l'institutionnalisation des évaluations nationales standardisées à grande échelle au niveau du collège. L'enquête nationale standardisée doit suivre une méthodologie permettant des comparaisons (type PASEC, TIMSS, PISA) et portera sur un échantillon représentatif.
Source de données/Agence	MENA-DVSP
Entité de vérification	Agent de vérification indépendant
Procédure	RLD 12.1 : La vérification sera basée sur l'examen de la documentation (document de stratégie rédigé par la DVSP et validée par l'Inspection Générale). La stratégie doit confirmer que l'évaluation nationale portera sur deux niveaux (dont l'année de 5ème), elle devra préciser les compétences à évaluer, les niveaux de seuils de compétences (dont le seuil minimum), la méthodologie d'analyse des réponses (type réponses à item), les modalités de développement et d'analyses des tests, les modalités de passation des tests, les modalités d'échantillonnage. La stratégie devra également confirmer la conformité de la méthodologie proposée à l'aune des critères de qualité définis au niveau international (dans les enquêtes standardisées type PASEC, TIMSS, PISA ; …) RLD 12.2 : La vérification sera basée sur l'examen de la documentation (rapport méthodologique et rapport de mise en œuvre et résultats rédigés par le DVSP) pour confirmer la mise en œuvre d'évaluations nationales standardisées pour les classes cibles (telles que définies dans la stratégie) dont la classe de 5ème. Ces évaluations nationales seront menées sur un échantillon représentatif d'élèves selon les méthodologies et normes qui seront définies par la stratégie en termes d'échantillon et de seuil. Cette évaluation doit définir une baseline de niveaux de compétences pour les élèves de 5ème en français et en mathématiques. RLD 12.2 : les niveaux cibles sont les élèves de 5ème et les élèves d'un autre niveau telle que défini dans la stratégie. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2025 pour l'année scolaire 2024/2025. RLD 12.3 / RLD 12.4 : La vérification sera basée sur l'examen de la documentation (rapport méthodologique et rapport de mise en œuvre et résultats rédigés par le DVSP) pour confirmer la mise en œuvre d'évaluations nationales standardisées pour les classes cibles (telles que définies dans la stratégie) dont la classe de 5ème. Ces évaluations nationales seront menées sur un échantillon représentatif d'élèves selon les méthodologies et normes qui seront définies par la stratégie en termes d'échantillon et de seuil. RLD 12.3 : les niveaux cibles sont les élèves de 5ème et les élèves d'un autre niveau tel que défini dans la stratégie. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2026 pour l'année scolaire 2025/2026. Les niveaux atteints seront comparés aux niveaux évalués lors de la définition de la baseline. RLD 12.4 : les niveaux cibles sont les élèves de 5ème et les élèves d'un autre niveau tel que défini dans la stratégie. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2027 pour l'année scolaire 2026/2027. Les niveaux atteints seront comparés aux niveaux évalués lors de la définition de la baseline. RLD 12.5 : Les données, suffisantes dans leur forme et leur contenu pour permettre la vérification de ce résultat, seront extraites de

	l'enquête nationale standardisée en français menée sur un échantillon représentatif d'élèves de 5ème (tel que défini dans la stratégie) mise en œuvre par DVSP et seront vérifiées par l'IVA. RLD 12.6 : Les données, suffisantes dans leur forme et leur contenu pour permettre la vérification de ce résultat, seront extraites de l'enquête nationale standardisée en mathématiques menée sur un échantillon représentatif d'élèves de 5ème (tel que défini dans la stratégie) mise en œuvre par DVSP et seront vérifiées par l'IVA.

(**Source** : PAD, avril 2024)